#### PUBLICATION DES EMPLOIS D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE - SESSION 2018

Établissement : Université de Corse Pascal Paoli Localisation : Corte / Ajaccio / Borgo

**Composante** : ESPE de Corse

# **IDENTIFICATION DU POSTE:**

Discipline: Langue et culture corses

**Profil** : Langue, littérature, civilisation corses. Didactique de la discipline.

#### **ARGUMENTAIRE**

# **ENSEIGNEMENT**:

# • Filières et formation concernées :

Enseignements en certification de corse pour les Masters MEEF.

Enseignements en formation continue en vue de la certification en langue corse (Grand Plan de Formation en Langue Corse / formation des personnels UCPP et Education Nationale).

Filières complémentaires d'intervention : Enseignements en Master MEEF 1<sup>er</sup> degré - PE spécifique (bilingue). Enseignements en Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré Langue et culture corses ; didactique de la discipline.

#### Objectifs pédagogiques :

Généraliser le niveau B2 du cadre européen des langues pour la certification en langue corse.

L'enseignant devra pouvoir apporter son expérience dans le second degré, afin d'encadrer au mieux les étudiants et les fonctionnaires stagiaires affectés dans les établissements (suivi et encadrement de stage toutes disciplines).

# **CRITERES POUR LE RECRUTEMENT:**

#### • Compétences requises :

Maîtriser le cahier des charges du cadre européen des langues pour la certification de corse.

Expérience des publics adultes, voire étudiants.

Capacité à produire des supports innovants en relation avec une pratique pédagogique adaptée aux langues minorées.

De plus, une grande partie des enseignements confiée à l'enseignant concernera également les interventions en formation continue, auprès de salariés de l'Éducation Nationale (enseignants, personnels), pour l'apprentissage ou le perfectionnement en langue et culture corses (à partir de tests de positionnement).

Le besoin d'encadrement de stage est également croissant, compte tenu de la diversité des publics et des stages (M1 et M2 en stages de pratique accompagnée, fonctionnaires stagiaires affectés à mi-temps, M1 MEEF en contrats d'alternance, étudiants apprentis, stages de préprofessionnalisation de licence, alternants Masters LCC). Par conséquent, l'enseignant aura notamment dans ses obligations de service, les visites des étudiants en stage dans les différents établissements de l'académie et/ou lieux d'exercice des stages, ainsi que les rapports et suivis qui en résultent (étudiants et fonctionnaires stagiaires).

### **CONTACT ENSEIGNEMENT**

Nom et qualité : Pr. Dominique VERDONI – Directrice de l'ESPE de Corse

Tél: 04.95.45.23.53

Courriel: direction.espe@univ-corse.fr